



Délibération n° 2011-02-14-05

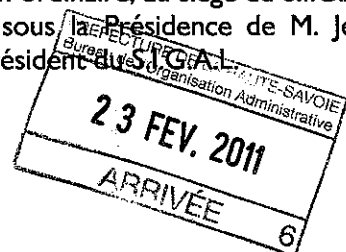
OBJET : Comité de Bassin Fier et Lac : Désignation d'un représentant du SIGAL

Nombre de membres en exercice : 31
Nombre de présents : 19
Nombre de votants : 20

Date de la convocation : 07/02/2011
Date retour Préfecture :
Affichée du au

Le 14 février 2011 à 18 heures 30,

Le Comité Syndical du S.I.G.A.L., dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, au siège du S.I.G.A.L. à Rumilly (74150), sous la Présidence de M. Jean-Claude MARTIN, Président du SIGAL.



Présents :

M. Patrick DUMONT (suppléant de M. Philippe HECTOR) – Mme Sylvia ROUPIOZ – M. Jacques COPPIER – M. Roland LOMBARD – M. Bernard GAY – M. Pierre BECHET – M. Marcel THOMASSET – Mme Viviane BONET – M. Maurice POPP – M. François RAVOIRE (suppléant de M. Jean-Michel AVON) – M. Jean-Claude MARTIN (qui a reçu pouvoir de M. Marcel BOUVIER) – M. François ABEL – M. Georges DUPASSIEUX – M. Roland DALEX – M. Jean-Claude GUERRAZ – M. Alain COLLINET – M. Jean-Louis DUBOIS – M. Jean-Pierre BUGUET – Mme Fabienne DULIEGE (suppléante de M. Alain BAUQUIS).

Excusés :

M. Philippe HECTOR (suppléé par M. Patrick DUMONT) – M. Hervé TEYSSIER – M. Joseph PERISSIER – Mme Martine MANIN – M. Jean-Marc PELCE – M. Christian HEISON – M. Marcel BOUVIER (qui a donné pouvoir à M. Jean-Claude MARTIN) – M. Pierre BLANC – M. Bernard BONNAFOUS – M. Jean-Michel AVON (suppléé par M. François RAVOIRE) – Mme Evelyne DEPLANTE – Mme Hélène BUVAT – M. Alain BAUQUIS (suppléé par Mme Fabienne DULIEGE) – M. Pierre FROELIG – M. Jean-Jacques GUINOT.

Madame Sylvia ROUPIOZ a été élue secrétaire de séance

Rapporteur : Monsieur le Président

Lors de la réunion de lancement du Contrat de Bassin Fier et Lac le 03 Mai 2010 ont été examinées les différentes instances nécessaires à la conduite du projet et leurs compositions :

- . Les deux comités opérationnels du Lac et du Fier
- . Le bureau (ou comité exécutif)
- . Le Comité de Bassin composé de trois collèges (élus : 28 sièges ; organisations professionnelles et usagers : 20 sièges ; Etat et établissements publics : 9 sièges pour un nombre total de 57 sièges. Il sera installé début 2011.
- . Le Comité technique

Considérant que le **SIGAL, syndicat mixte porteur du SCOT de l'Albanais** doit être représenté au sein du Comité de Bassin par un élu qu'il convient de désigner.

Vu la candidature de M Pierre BECHET

ENTENDU l'exposé de M. le président

Le Comité Syndical,

A l'unanimité,

- **Désigne M. Pierre BECHET en tant que représentant du SIGAL pour le Comité de Bassin Fier et Lac.**

Ainsi délibéré,

Et ont signé au registre, tous les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Président,

Jean-Claude MARTIN

